



LA DÉMARCHE D'OBSERVATION DE L'ENFANT



MIDDE - 14 heures

Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera sensibilisé-e à la démarche d'observation et sera en mesure d'utiliser cet outil au quotidien pour ajuster au mieux son accompagnement.

(Pas de prérequis)

Savoirs :

- La démarche d'observation : enjeux, objectifs et moyens
- Les objectifs de la démarche d'observation
- Les différents types d'observation dont l'observation projet
- Les différentes conditions d'observation
- Le choix des thèmes de l'observation
- Les effets de l'observation sur les enfants, les parents et les professionnels
- Les principaux outils d'observation : grilles ou notes
- L'analyse des données observées
- La notion de discrétion professionnelle

Savoirs-faire :

- Créer et utiliser une grille/fiche d'observation
- Préparer, organiser et définir un objectif d'observation
- Observer et analyser des situations de la vie quotidienne et/ou plus spécifiques
- Affiner son sens de l'observation par l'analyse du langage corporel
- Analyser ses observations et ajuster son accompagnement
- Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité
- Partager ses observations de manière objective et adaptée en fonction des interlocuteurs
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement
- Repérer tout signe de stress, d'un trouble relationnel précoce ou de maltraitance et agir en conséquence

Savoir-être :

- Être factuel
- Être attentif
- Être bienveillant
- Être disponible physiquement et psychologiquement





LA DÉMARCHE D'OBSERVATION DE L'ENFANT

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

L'intervenante : Isabelle Farissier, Educatrice de Jeunes Enfants depuis 35 ans, formatrice certifiée depuis 18 ans, forte d'une solide expérience de terrain (protection de l'enfance, direction de crèches), apporte son expertise en développement du jeune enfant, en pédagogies actives et en soutien des pratiques professionnelles.

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



Isabelle, formatrice

Nombre de stagiaires :

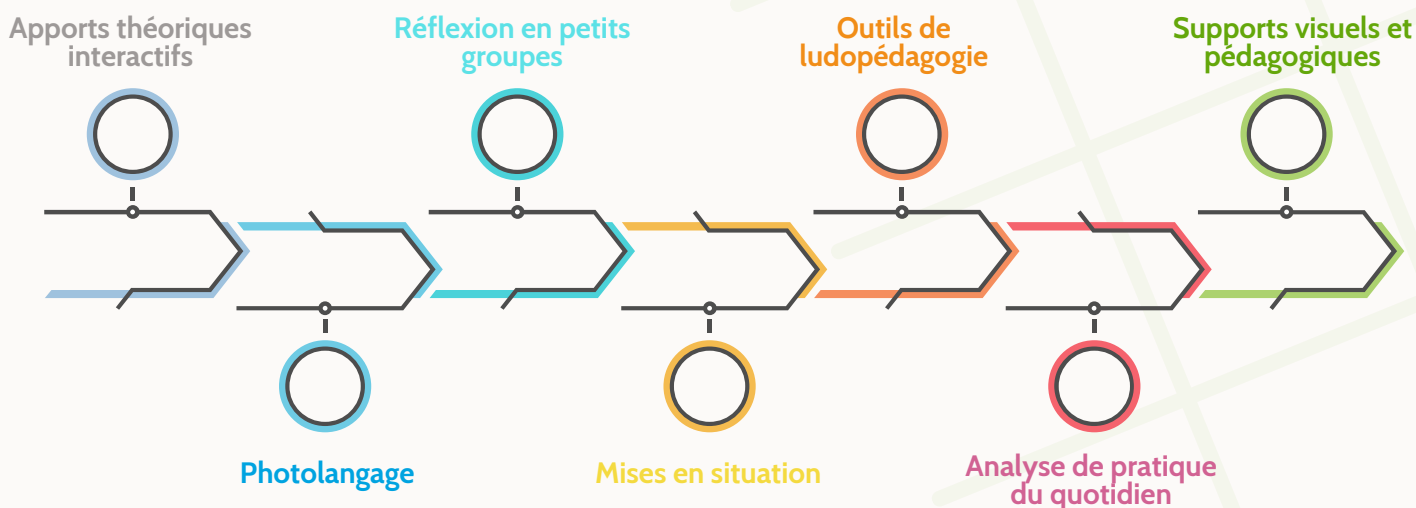
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée et le passeport de formation rempli





ENRICHIR SES PRATIQUES GRÂCE AUX PÉDAGOGIES ALTERNATIVES

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

BASE DE RÉMUNÉRATION

Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 5,57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Versement indemnités :

2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR
07 64 09 13 21**

